

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 45 (1900)
Heft: 4

Artikel: Le nouvel équipement de chevaux d'officiers
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

commandant reçut de la Direction des manœuvres l'ordre de couvrir Klagenfurt sans reprendre l'offensive.

L'Empereur s'était fait conduire en voiture, après 7 heures du matin, à Haidach, d'où il se rendit à cheval au lieu de stationnement de la Direction des manœuvres à l'est de Poggersdorf. Il revint dans l'après-midi à Klagenfurt.

Le temps, d'abord froid et brumeux, s'éclaircit plus tard et resta favorable jusqu'à la fin de la journée.

(A suivre.)

LE NOUVEL ÉQUIPEMENT DE CHEVAUX D'OFFICIERS

ESSAIS

de nouveau paquetage de chevaux d'artillerie.

Le Conseil fédéral a adopté une nouvelle ordonnance de chevaux d'officiers dite *ordonnance 1900*.

Nous en donnons avec la présente livraison une phototypie (pl. VIII), le cavalier portant également le nouvel équipement personnel de l'officier monté.

Voici quelques indications explicatives.

BRIDE ET LICOL. — La bride et le licol sont indépendants l'un de l'autre. Ils ne sont reliés que sur la tête par une courroie à boutons. La bride est semblable à notre bride actuelle ; le licol est pourvu d'une longe qui se porte autour de l'encolure du cheval.

L'ordonnance prévoit en outre un licol d'écurie.

SELLE. — La selle est à bandes. Les deux bandes appuient sur les côtes du cheval et débordent en arrière du siège de la selle. Elles offrent donc une grande surface d'appui et laissent complètement libres le garrot, le dos et les reins du cheval ; et on évitera de la sorte les trop fréquentes blessures produites par l'ancienne selle anglaise. Un poitrail empêche la selle

de glisser en arrière¹. Le troussequin (arrière du siège) est muni d'une « cuillère », sorte de bec, dévissable à volonté, sous laquelle on fixe le manteau du cavalier, assez haut pour qu'il ne touche pas les reins du cheval. Le manteau est enveloppé d'un fourreau en toile à voile brune, imperméable.

COUVERTURE. — La couverture en laine noire, souple, est pliée sous la selle. Elle a une longueur de 205 cm. et 165 cm. de largeur.

PAQUETAGE. — Il se compose de deux sacoches, bouclées à l'avant de la selle, pour le linge de rechange, la ration de fer, et la gourde du cavalier. Au-dessus des sacoches, dans un sac double en toile à voile brune, la ration d'avoine. L'ordonnance décrit la place du sac à avoine *sur* les sacoches, notre phototypie l'indique en avant, ce qui paraît plus naturel, les couvercles des sacoches demeurant ainsi libres.

Le poids total de l'équipement du cheval, le paquetage non rempli, est de 17 kg. environ.

Le *sabre* de l'officier se suspend à la selle, bouclé à une courroie passée dans l'anneau carré du fourreau. A la courroie correspondante, du côté droit, se fixe la *sabretache*.

Le *revolver* est porté par le cavalier au ceinturon de campagne, devant à gauche ; les *jumelles*, devant à droite, ou si on préfère, derrière le dos.

Rappelons que tout l'équipement personnel de l'officier : ceinturon, sabretache, étui à jumelles, étui à revolver, bélière du sabre, est en cuir naturel, légèrement coloré.

Essais de nouveau paquetage des chevaux d'artillerie.

On sait que le paquetage actuel des chevaux de batteries attelées se compose du sac du conducteur et du sac dit « du cheval », portés en équilibre de chaque côté de la selle du sous-verge. Ce paquetage présente des inconvénients. Le poids des deux sacs est rarement égal, de plus, les deux sacs, au trot surtout, flottent et battent les flancs du cheval². Il en résulte inévitablement des blessures.

¹ Le poitrail, simple courroie en forme de V très ouvert, manque dans la phototypie.

² Ces deux sacs donnent en outre au cheval paqueté une grande largeur et le gênent pour entrer dans nos écuries à portes étroites et pour les transports par chemin de fer.

On va faire dans les écoles de cet été des essais pour supprimer le sac du cheval et le remplacer par des sacoches de devant dont chaque cheval, porteur et sous-verge, aurait une paire. Le manteau du conducteur serait fixé derrière la selle de celui-ci. Le sac du conducteur ainsi que la couverture du porteur seraient arrimés *sur* la selle du sous-verge. Ce mode de fixation serait en effet infiniment supérieur au système actuel. Le conducteur montant sans la couverture sera en même temps moins éloigné du cheval et conduira mieux en conséquence.

CHRONIQUES ET NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

L'armée au Parlement : confusion des « démolisseurs ». — Essais de canons de campagne à tir rapide. — Organisation des compagnies de mitrailleurs à cheval. — L'armement du personnel de l'artillerie. — Le nouveau Chef d'arme de l'Infanterie.

L'événement marquant, dans le domaine militaire de la session du mois de mars au Conseil national, a été la discussion des cinq motions présentées dans une précédente session. Cinq motions ! s'accordant toutes sur ce point : diminution des dépenses militaires. Il semblait que l'édifice ne résisterait pas à une pareille attaque ; pourtant il a résisté victorieusement et, une fois encore, le bon sens des représentants de la nation les a rangés, en majorité, du côté du Conseil fédéral dont le porte-parole, M. le conseiller fédéral Müller, a défendu en véritable homme d'Etat le budget de son département.

La situation, au moment où a commencé le débat, ne manquait pas de piquant ; le Conseil, que l'on allait inviter à se prononcer pour la diminution des dépenses militaires, venait de voter, sur le préavis du Conseil fédéral, et sans qu'il se fut manifesté aucune opposition, un crédit de 300 000 fr. pour l'achat d'une batterie de pièces d'artillerie nouvelles en vue d'essais, et de la munition nécessaire. M. Wullschleger, en prenant la parole pour défendre sa motion, ne manqua pas de rappeler ce vote ; il lui semblait, sans doute, de mauvais augure pour sa proposition. Il est